

Sommaire



Le trophée offert par Joseph Christe aux vainqueurs du rallye de l'AST.

En couverture :

Le nouveau comité de l'Arci.

De gauche à droite : Michel Pitton, Olivier Bloesch, Rémy Bovey, Marie Chevalley, Joseph Christe et Daniel Brochellaz.

Le billet du président	1
A propos de féminisation et de rédaction épïcène	2
Procès-verbal de la 64 ^e assemblée générale	5
Difficultés langagières	10
Volte-face	12
Le rallye 2008 de l'AST	18
L'ortografe en question	23
Qu'est-ce à lire?	28
La Suisse, terreau fertile pour les livres	29
Pour comprendre l'« incompréhensible »	30
Championnat suisse d'orthographe	31
Dictée: le texte de la demi-finale ..	33
Français, quand tu nous tiens!	36
Syndicalisme et communication internationale	38
Le français se défend bec et ongles	41
« Défense du français »	42
Un rédacteur en chef peut-il encore être le gardien de la langue?	44
Mots croisés et avez-vous lu le Trait d'Union?	47
Solution des jeux	48

Le billet du président

Me voilà élu président de l'Arci ! Et par acclamation, dis donc ! Eh bien ! merci. Merci aux... 37 membres présents. Pour l'AG d'une association romande, c'est peu, ne pensez-vous pas ? Où diable sont les membres quand il y a une assemblée générale ? Il ne faisait même pas beau, ils n'étaient donc pas partis faire une torrée ou une balade en montagne au lieu de se rendre à Genève. Alors quoi ? Je ne suis pas le seul à trouver cette désertion inquiétante.

Si je me suis lancé dans cette aventure, c'est aussi pour essayer de relancer un peu l'esprit « guerrier » des Pères et des Mères Virgules... Nous l'avons dit à Genève, pas question que l'Arci reste simplement une gentille amicale, chers... amis ! Nous devons montrer que nous existons, le faire savoir. Nous devons nouer des liens étroits avec d'autres associations sœurs.

Ça commence en répondant à des invitations comme celle de l'Association suisse des journalistes de langue française, qui présentait sa 500^e fiche *Défense du français* en mai au Club suisse de la presse, à Genève. Nous la présentons à la fin de ce bulletin. Le rédacteur desdites fiches, c'est André Panchaud, l'un des nôtres. Le *Trait d'Union* héberge très souvent ses textes pertinents et percutants. A l'AG de Genève, André s'est montré étonné qu'il y ait si peu de membres de l'Arci abonnés aux fiches. Encourageons-le, abonnons-nous ! Ah !...

Pour ma part, c'est fait depuis de nombreuses années déjà ! Je suis un inconditionnel.

Nous devons nous faire connaître tous azimuts pour donner un nouvel élan à notre association, à notre métier, moribond, peut-être, mais pas encore mort. J'ai accepté la charge qu'on m'a confiée à Genève pour essayer de faire revivre ce métier et aussi pour défendre notre belle langue, mais je ne peux rien faire sans vous, j'ai besoin de votre aide, de votre soutien, de vos suggestions, de vos remarques. Nous avons un site internet, servons-nous-en comme d'une tribune, ce qu'il est loin d'être pour l'instant. Mais surtout ne le fermons pas sous prétexte qu'il coûte cher.

Vous aimez l'orthographe ? Venez à Chamoson le 30 août assister à la finale du championnat suisse. Vous pouvez donner un coup de main à la correction des épreuves. Et l'Arci tient un stand à la Fête du livre de Saint-Pierre-de-Clages, juste à côté, joli but de balade.

Amis Arciens, mobilisez-vous ! Participez à la vie de votre association, votre nouveau président insiste.

J'espère vous croiser bientôt en Valais et je vous souhaite un bel été.

Olivier Bloesch



A propos de féminisation et de rédaction épïcène

Dans la cinquième édition du *Guide du typographe romand* (1993) était inséré un court paragraphe intitulé « Féminisation des noms masculins ». Assorti de précautions rédactionnelles – « Bien que l'usage ne soit pas encore établi... », lisait-on d'entrée – le texte renfermait ces termes donnés en modèles: une auteure, une cadre, une ministre, une entraîneure, une pasteur, une agente, une officière, une soldate, une députée, une syndique... Quelques Pères Virgule s'étaient offusqués d'une telle audace. A trois lustres de distance, il faut reconnaître que leur réaction était compréhensible.

Avant-gardiste ou rétrograde ?

Aujourd'hui, de grands progrès ont été réalisés, même si, en France notamment, la féminisation « des noms de métiers, de fonctions et d'états » se heurte encore à beaucoup de résistances. Dans sa sixième édition (2000), le *Guide du typographe* a fait un pas supplémentaire, indiquant, sur une pleine page, les différentes manières de procéder à ladite féminisation. Une position courageuse, contestée, il y a quelque temps, par un responsable lié au bulletin *Défense du français*. Cette personnalité romande avait, en effet, cru bon de condamner les féminins pasteur, professeuse, docteure, écrivaine et cheffe.

Qu'on ne s'y trompe pas... Avant-gardiste au dire de certains, la position adop-

tée par l'équipe rédactionnelle du *Guide* paraît bien timide, voire rétrograde, par rapport aux thèses développées dans *Nouvelles Questions féministes**.

Une « revue internationale francophone » (patronnée par les Editions Antipodes, à Lausanne) qui ne fait pas dans la dentelle... Il faut dire que cet organe de combat féministe a été fondé, en 1981, par Simone de Beauvoir et quelques autres cheffes de file.

Rappelons que la compagne de Jean-Paul Sartre, auteure du *Deuxième Sexe* (1949), aurait eu cent ans cette année. Doté d'un comité de rédaction franco-suisse, fort d'une quarantaine de femmes, le périodique *NQF* est placé sous la responsabilité de Christine Delphy (CNRS, Paris) et de Patricia Roux (Université de Lausanne). Son objectif principal: développer et diffuser les réflexions théoriques et politiques issues des mouvements et des actions féministes. La revue inscrit ses activités dans la filiation des groupements de libération des femmes des années septante.

L'occasion m'a été donnée de prendre connaissance du volume 26 (N° 3), renfermant 168 pages à l'enseigne de la « parité linguistique ». Du point de vue de la mise en pages (signée par Claudine Daulte) et de la typographie, la revue est de qualité. Sa facture est moderne, son ordonnancement clair et bien conçu.

Auteure (ou autrice)?

Détailler les idées développées par les différentes intervenantes dépasserait les limites de notre présentation. Aussi, je me contenterai, dans ce compte-rendu, de deux remarques...

La première découle d'une citation extraite du texte signé par Pierrette Vachon-L'Heureux: «Au Québec, le suffixe -e a permis une certaine créativité lexicale qui est maintenant reconnue par la francophonie. Là où l'épicène n'est pas utilisé, les formes sont sans concurrence. Par exemple: ingénieure, auteure.» Où le bât blesse, c'est lorsqu'on voit le vocable *autrice* apparaître deux fois au moins, dans ledit ouvrage, en alternance avec celui d'auteure. Et la cohérence (chère au correcteur typographe... comme à la correctrice, d'ailleurs)?

Ce cas particulier me paraît certes d'autant plus important qu'il existe une Association des auteurs et autrices de Suisse (AdS) et que, de surcroît, suite à un article publié dans le *Trait d'Union* de l'Association romande des correcteurs et correctrices d'imprimerie (Arci) renfermant le terme d'auteure – préconisé par le *Guide du typographe* – un linguiste a réagi. Il a fait remarquer qu'*autrice* est préférable, qu'il existe dans l'ancien français et que, paraît-il, les féministes médiévales l'utilisaient.

Faciliter la lecture...

Secondement, j'avoue que le problème posé par la rédaction épïcène n'est pas anodin. La revue *NQF* avertit: «Pour pratiquer la rédaction épïcène, il faut décider d'écrire autrement et d'y travailler.» Parallèlement aux journalistes, les typographes (ou considérés comme tels...) sont interpellés. Car il faut reconnaître que, fréquemment, les textes assujettis d'une manière rigoriste à la règle épïcène s'en trouvent alourdis. Dans une civilisation où les gens sont fort occupés, voire survoltés, la fluidité rédactionnelle est importante (dans les journaux, les magazines...). La lisibilité (à laquelle je suis attaché) n'a rien à gagner si l'on se voit imposer des formules du genre «individu-e-s virtuel-le-s»! Notre rôle est de faciliter la lecture et Georges Simenon n'avait pas manqué de rappeler, lors d'une interview, que «l'illisibilité est un refuge, en même temps qu'un repoussoir».

L'invective!

En conclusion, je dirai que ce cahier intéressant mérite réflexion. Certes, certains des termes rencontrés dans ses pages (procureure, pédégère, Madame la rapporteuse, sapeure-pompière ou doctorante) en surprendront plus d'un. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille apprécier pour autant la phrase désobligeante de l'opposant aca-

démicien Marc Fumaroli : « Et pourquoi pas recteuse, et pourquoi pas rectale ? »

Roger Chatelain

Paru dans Revue suisse de l'imprimerie (TM-RSI-STM), N° 2-2008.

* *Nouvelles Questions féministes*, trois numéros par année : CHF 70.- (48 euros) : Secrétariat de rédaction NQF - LIEGE, ISCM - Anthropole, CH - 1015 Lausanne.

www.antipodes.ch

Qu'est-ce à lire ?

« La Typographie suisse - Du Bauhaus à Paris »

Le livre

Dès les années 1950, des graphistes allemands imposent une nouvelle typographie à l'échelle internationale et jusque dans la signalétique du métro parisien. Leurs maquettes et leurs créations d'alphabets, comme le célèbre caractère Helvetica, propagent un esprit de rigueur hérité du Bauhaus. Cette épopée du visuel est décrite ici par un homme de métier, en relation avec ces créateurs. Il trace leurs portraits sans cacher ses réactions personnelles face à une esthétique dominée par Bâle et Zurich. Ce livre esquisse ainsi l'histoire d'un style, avec ses sources, ses recherches, ses succès et ses dogmes. Il analyse aussi les résistances qui lui furent opposées dans la France des grandes traditions ou chez les éditeurs de Suisse romande, tel Skira, parti à la conquête du monde par d'autres voies.

Le contenu

Typographie identitaire - Les germes de la « nouvelle typographie » - Grandeur et malheurs du Bauhaus - Les deux visages de Jan Tschichold - Naissance du style suisse international - Quatre mousquetaires à Paris - Les contre-offensives de la tradition française - La typographie romande entre les innovations germaniques et les modèles français - Skira, Mermoud, Mermod et leurs successeurs - Des caractères à foison - Le style qui s'affiche - Vous avez dit « correction typographique » ? - Le fond et la forme - Acronymes - Glossaire - Bibliographie.

Auteur : Roger Chatelain

ISBN 978-2-88074-771-8 - 2008

Prix pour la Suisse: CHF 17.50

PPUR, boîte postale 119, EPFL-Centre Midi, CH-1015 Lausanne. www.LeSavoirsuisse.ch

Défense de la langue française

Difficultés langagières (I)

Notre chronique est consacrée à quelques difficultés touchant la prononciation, la liaison ou l'orthographe de certains mots.

La lettre du Conseil supérieur de l'audiovisuel N° 81 (février 2005) appelle l'attention sur la prononciation des vocables **abasourdir** et **carrousel**. Souvent le verbe « abasourdir » devient à l'oral « abassourdir », par analogie avec « assourdir ». Ce mot vient de l'argot « basourdir », qui signifie tuer. En position **intervocalique**, le **s** se prononce **z**. Il faut donc dire « abazourdir ».

Il en est de même du mot « carrousel », qui doit se prononcer « carrouzel » et non « carroussel ».

Dans *Le Figaro* du 4 novembre 2004, M. Jacques Capelovici, agrégé de l'Université, fait observer que les élèves francophones apprennent en toute confiance que le **h** initial est soit muet, soit aspiré. Or, dit-il, « tous nos **h** sont muets vu qu'ils ne sont jamais prononcés, comme le montre l'opposition entre le prénom français Henri et ses équivalents anglais et allemand Henry et Heinrich ».

« A vrai dire, poursuit-il, le **h** dit muet est un **h d'élosion**, comme dans l'hameçon, l'heure, l'hiver, l'horloge, l'huile, l'hymne, etc. Au pluriel, on peut l'appeler **h de liaison**, comme dans les hameçons, des heures, etc. » Voilà pour le **h** dit muet.

Quant au **h** dit aspiré, il s'agit d'un **h d'hiatus**: la harpe, le héros, le hibou, etc. La liste en est longue (voir Pascal-Raphaël Ambrogi, *Particularités et finesses de la langue française*, Ed. Chiflet et C^{ie}, Paris, 2005, p. 135). Ces mots n'autorisent pas la liaison ou l'élosion... L'hiatus est ignoré par nombre de nos contemporains, qui nous infligent des « zandicapés » pour des handicapés, des « zaricots » pour des haricots, des « Zollandais » pour des Hollandais, des « zéros » pour des héros, des « zoparleurs » pour des haut-parleurs (cette prononciation fautive a été entendue à la Radio suisse romande) ou encore à tout « tasard » pour à tout hasard.

Dans son *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Adolphe V. Thomas relève que l'adverbe **presque** ne s'élide que dans le mot **presqu'île**. On dira donc « une presque obscurité », « la presque unanimité », etc.

L'adjectif qui suit **des plus** ou **des moins** doit-il se mettre au singulier ou au pluriel? Certains linguistes, nous dit Alain Feutry (*Le Figaro* du 24 octobre 2004), « ont longtemps considéré que <des plus> sous-entendait un superlatif n'admettant que le singulier ». Et de citer comme exemple « un homme des plus sympathique », qui signifierait « le plus sympathique possible » ou « sympathique au plus haut point ». Or l'usage, poursuit-il, veut qu'aujourd'hui l'on mette généralement au pluriel l'adjectif qui

suit «des plus». L'on aura ainsi: «un homme des plus sympathiques», c'est-à-dire «parmi les plus sympathiques», etc.

Maurice Grevisse, dans son guide pratique *Le français correct*, partage l'avis d'Alain Feutry. Il cite plusieurs exemples venant de bons auteurs ou de l'Académie française: «Notre souper fut des plus simples» (Théophile Gautier), «Ce travail est des plus délicats» (Académie française), «Quoique latiniste des moins sûrs de soi» (Paul Valéry).

Grevisse précise que dans certains cas où il s'agit d'une seule personne ou d'une

seule chose, on met parfois l'adjectif au singulier. Ainsi Georges Duhamel écrit-il: «La situation était des plus embarrassante.» Cette expression a alors le sens de «très».

C'est également le singulier qui s'impose lorsque l'adjectif se rapporte à un pronom neutre ou à un verbe. Voici deux exemples donnés par Alain Feutry: «Cela devient des plus difficile», «Disputer cette rencontre devient des plus délicat».

Etienne Bourgnon
(à suivre)

Village suisse du livre

Le Rectorat, 1955 Saint-Pierre-de-Clages

Tél. 027 306 61 13

Fax 027 306 50 12, courriel: gio@village-du-livre.ch

Site: www.village-du-livre.ch



Le Village du livre abrite treize bouquineries ouvertes toute l'année, offrant un vaste choix de livres rares, livres anciens ou d'occasion. Il organise chaque année trois manifestations: Vin, gastronomie et littérature, la Fête du livre (dernier week-end d'août) et le Marché de Noël. On peut y suivre des cours sur les métiers du livre et y faire des rencontres avec des écrivains.

L'ortografe en question

Voilà ! C'est reparti comme à la guerre de 14 ! Quoi donc ? Mais la réforme de l'orthographe, bon Dieu ! Assistons-nous à un nouvel épisode de la *Guerre des religions* ?

Les esprits s'échauffent assez rapidement là-dessus, comme en témoigne une récente émission de *Il va y avoir du sport*, animée par Marie-France Bazzo à Télé-Québec. Foglia s'en mêle, ridiculisant « ces gens qui prétendent nous faire écrire ognon et nénufar... » Yves Beauchemin, le géniteur de *Charles le Téméraire*, rétorque : « La langue est trop torturée par les spécialistes. Elle est en danger de fossilisation. » L'éditeur Pierre Graveline, de VLB, en rajoute : « Toutes les langues évoluent contre les orthodoxes qui considèrent que la langue doit être figée dans des normes. »

Pierre Vadeboncoeur, l'un de nos grands essayistes, s'insurge : « Je n'en vois absolument pas la nécessité. Sur un plan esthétique, ça ne tient pas ! » Et la linguiste Marie-Eva de Villers, qui dit que, pour qu'une réforme s'applique, elle doit être raisonnable. Que faut-il en penser ?

La chose aura pu échapper à plusieurs, mais ce qui est en cause, ce sont des *Rectifications de l'orthographe*, proposées par le Conseil supérieur de la langue française et publiées au *Journal officiel de la République française* le 6 décembre 1990. Depuis, on assiste dans certains milieux à la réédition de la querelle des Anciens et des Modernes.

Il faut dire que ces *Rectifications*, en dépit des efforts de ses défenseurs, n'ont pas franchi beaucoup de chemin depuis

D'un extrême à l'autre avec Foglia

« Pour revenir à l'essentiel, la langue française a de bien plus redoutables ennemis que les humoristes. A commencer par ces intellectuels bien-pensants accrochés aux poils du cul de la norme, comme des morpions au pubis d'une vieille linguiste. Et à l'autre extrême, des linguistes encore, mais ceux-là attachés à faire sauter la norme, particulièrement la norme orthographique. Des gens qui prétendent nous faire écrire ognon et nénufar, sous prétexte que tout change, alors pourquoi pas l'orthographe. Il paraît que cela faciliterait grandement la tâche des élèves. Comme si le problème était dans l'orthographe. N'importe quel prof de secondaire ou de cégep vous dira qu'il s'agit d'un problème d'organisation syntaxique. Les élèves sont souvent incapables d'écrire une phrase qui se tient debout. »

La Presse, 5 mars 2005

quinze ans. Non pas que certains changements ne soient pas bienvenus. L'uniformisation de l'usage des traits d'union dans tous les chiffres, par exemple, enlève un irritant de taille tout en introduisant une certaine logique qui n'existait pas jusque-là. « C'est l'information qui fait défaut », soutient Karine Pouliot, conseillère linguistique qui en fait la promotion.

La réputation de Marie-Eva de Villers en ces matières n'est plus à faire. Elle est devenue la référence québécoise lorsqu'il est question des transformations qui touchent la langue dans tous ses aspects. Edité une première fois en 1988, son *Multidictionnaire de la langue française* en est aujourd'hui à sa quatrième édition. Elle a aussi publié le *Dico pratique*, une coédition avec Larousse, la *Grammaire en tableaux* et le *Multi des jeunes*.

Dans une rencontre avec *La force des mots*, M^{me} de Villers admettait qu'on ne peut qu'être d'accord avec l'objectif de simplifier l'apprentissage de la langue française.

C'est ainsi qu'elle applaudit à la proposition de souder des éléments savants, comme dans néolibéralisme ou socioculturel. Mais tout n'est pas de la meilleure cuvée, à son avis. Ainsi en est-il de cette proposition de conserver l'accent circonflexe sur le masculin de mûr, pour le différencier du mot mur, mais de l'enlever dans sa forme féminine. Ce qui conduit à l'in-

congruité suivante, dont elle a fait le titre d'un article paru dans *La Presse*: « Un fruit mûr, mais une pomme mure... »

Elle ajoute que les inconvénients susceptibles d'apparaître avec la mise en place de ces *Rectifications* « dépassent les faibles avantages que ces demi-mesures procurent. Dans ces conditions, l'entreprise en vaut-elle la peine? » demande-t-elle.

Déjà, en 1998, M^{me} de Villers avait formulé le constat suivant: « Force est de reconnaître aujourd'hui que la simplicité visée par la réforme n'était pas véritablement atteinte par les rectifications proposées, qu'elle imposait un nouvel effort d'apprentissage à tous les locuteurs francophones sans apporter en retour une réduction appréciable des exceptions et de nouvelles règles grammaticales empreintes de logique et d'harmonisation.

Aujourd'hui, plus de quinze ans après la publication des *Rectifications*, M^{me} de Villers déplore qu'on ne se soit pas attaqué à l'orthographe grammaticale plutôt qu'à l'orthographe d'usage. « En 1679, l'Académie française décrétait que les participes présents seraient désormais invariables. Pour-quoi les académiciens de l'époque n'ont-ils pas jugé bon de faire subir le même sort aux participes passés? Accord du participe employé avec l'auxiliaire être, avec l'auxiliaire avoir, accord du participe passé des verbes pronominaux, accord du

participe passé suivi d'un infinitif: que d'heures d'enseignement et de mémorisation nous économiserions si ces accords étaient supprimés!» écrivait-elle récemment.

Elle ajoutait que, à son avis, cette mesure serait autrement efficace que des rectifications mineures qui touchent 2000 mots et créent de nouvelles exceptions.

Perfectible, l'orthographe

L'homme de théâtre Jean-Claude Germain, dont on connaît la passion à défendre la langue d'ici, donnait l'année dernière à l'auteur du *Multi* ce coup de chapeau. «Lorsqu'on m'invite pour défendre le québécois, elle est toujours là pour défendre le français, mais, invariablement, on se retrouve du même côté de la barricade lorsque les puristes embouchent le cor de Roland pour sonner l'hallali contre tout ce qui n'est pas de Paris. Elle ne défend pas une idéologie ou une nostalgie mais une langue vivante, le français québécois. Ce qui n'est pas loin du québécois français.»

En revanche, Jean-Claude Germain s'interroge. «Je me demande bien pourquoi on fait un tel tintouin pour ce que je considère comme une affaire de détail. Je ne comprends pas qu'on veuille quasiment mourir pour défendre le *ph* dans le mot pharmacie. Ce ne sont pas là des enjeux majeurs, à mon avis.»

Dans la langue truculente qu'on lui connaît, il dit s'étonner que ces questions soulèvent une telle charge. «Si tout le monde fait toujours la même erreur, à quoi ça sert de s'obstiner? On s'ajuste. Ce qui importe, c'est qu'il y ait une convention sur laquelle la majorité s'entend.»

Ces *Rectifications* s'imposent, selon Karine Pouliot, du Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français. «Pourquoi, demande-t-elle, accepter qu'à compter du XIX^e siècle, on ne puisse plus toucher l'orthographe du français? Les Espagnols interviennent fréquemment pour ajuster leur langue, qui ne s'en porte que mieux.»

Rappelant que l'orthographe est une création de l'homme et n'est pas le fruit d'une intervention divine, elle considère comme tout à fait normal d'intervenir, sans que cela n'ait pour effet de défigurer la langue. «Ce qu'il faut, et c'est ce que nous essayons de faire, c'est de diffuser l'information. Quand la population comprend le sens des *Rectifications*, celles-ci sont généralement endossées», soutient M^{me} Pouliot, qui ne voit que des avantages à ces ajustements, à commencer par la diminution des exceptions.

Une certaine ouverture?

Même si M^{me} de Villers a observé que la résistance aux changements est particulièrement présente chez les écrivains et

chez les éditeurs, on trouve chez Yves Beauchemin et chez Pierre Graveline une ouverture certaine. L'un et l'autre se montrent au contraire ouverts aux changements. « S'il est possible de faire de façon plus simple ce qui était jusque-là très compliqué, moi, j'appelle ça le progrès. Quand je pense qu'on présente comme un haut fait d'armes ce changement accepté par l'Académie française en 1935: dorénavant, grand-mère s'écrirait avec un trait d'union plutôt qu'avec une apostrophe! » s'exclame l'auteur du *Matou*, de *Juliette Pomerleau* et de *Charles le Téméraire*. « Ce qui me heurte, ajoute de son côté le patron de *VLB éditeur*, de *L'Hexagone* et de *Typo*, ce sont les règles inutilement compliquées, souvent illogiques. On a l'impression que plusieurs prennent du plaisir à se compliquer la vie. Cela dit, j'admets que le débat n'est pas simple. » Il explique que l'éditeur se retrouve souvent entre l'arbre et l'écorce, entre l'écrivain d'un côté, les réviseuses et les correctrices de l'autre. « Je demande à ces dernières d'être impitoyables dans leur correction. Mais c'est l'écrivain qui a le dernier mot. C'est lui qui invente, dans une langue qui lui appartient », explique-t-il.

Pierre Vadeboncœur, l'un des grands écrivains classiques du Québec, s'échauffe par contre à l'idée de ramener les mots à leur seule expression phonétique, en quelque sorte. « Un mot, c'est plus que cela.

Dix rectifications

1. Les numéros composés sont systématiquement reliés par des traits d'union. Ex. : deux-cents-vingt.
2. Pluriel du second élément de mots composés. Ex. : compte-gouttes, après-midis.
3. Accent grave plutôt qu'aigu dans certains mots. Ex. : évènement, réglementaire.
4. L'accent circonflexe disparaît sur le *i* et le *u*, avec quelques exceptions. Ex. : cout, paraître.
5. Les verbes en *-eler* et *-eter* se conjuguent sur le modèle de *peler*. Ex. : j'amoncèle.
6. Les mots empruntés forment leur pluriel comme les mots français. Ex. : matchs.
7. Soudure dans certains mots. Ex. : contrappel, portemonnaie.
8. Les mots en *-olle* et en *-otter* s'écrivent avec une consonne simple. Ex. : corole, frisoter.
9. Déplacement du tréma sur la lettre *u*. Ex. : aigüe.
10. Le participe passé de *laisser*, suivi d'un infinitif, est invariable. Ex. : elle s'est laissé maigrir.

Et quelques mots sont retouchés. Ex. : ognon, exéma, nénufar, leadeur, interpeler, etc.

C'est complexe. Il a son sens, il a sa musique, il a son histoire, son parcours, son évolution. C'est le peuple, ce sont les écrivains qui font évoluer la langue, sans s'en rendre compte bien souvent. Ce n'est pas patenté par les universitaires. » Son approche de la question est plutôt instinctive, admet-il.

Aurel Ramat, auteur du *Ramat de la typographie*, un guide auquel se réfèrent plusieurs praticiens de la mise en pages, endosse quant à lui la position de l'Office québécois de la langue française qui, l'année dernière, estimait « qu'en cette période de transition ni les graphies traditionnelles ni les nouvelles graphies propo-

sées ne doivent être considérées comme fautives ». Ramat emprunte une comparaison pour justifier son approche : « L'orthographe appartient à notre patrimoine, c'est vrai. L'église Notre-Dame aussi. Cela ne signifie pas qu'il faut les laisser à l'abandon. Sans entretien, l'église tomberait en ruine. L'orthographe figée aussi. »

Serait-ce l'écrivain satirique Ambrose Bierce qui aurait le mieux mis le doigt sur le bobo en livrant cette définition de l'orthographe dans son *Dictionnaire du diable*, publié il y a un siècle : « Science qui consiste à écrire les mots d'après l'œil et non d'après l'oreille » ?

Michel Rioux

Le suffixe -iste

Huit cents mots comportent un suffixe en -iste dans un dictionnaire de moyenne importance (60 000 mots) soit 1,3%. D'*abolitionniste* à *zutiste* (membre d'un cercle de poètes du XIX^e siècle qui disaient zut à tout !), la liste est longue et s'allonge régulièrement.

Après *urgentiste*, apparu en 1986 pour désigner dans le milieu médical les médecins travaillant en service d'urgence, voici qu'apparaît – dans le même domaine – le terme *intensiviste*, désignant le médecin spécialiste des soins intensifs. Ce mot ne tardera pas à figurer dans nos dictionnaires comme de nombreux autres s'y sont introduits peu à peu ces dernières années (entre autres *bédéiste* en 1974, *véloplanchiste*, *cibiste*, en 1980, *croisiériste* (touriste) en 1984, *galeriste* (gestionnaire d'une galerie) et *comportementaliste* en 1985, *infographiste* en 1986).

Et dans nos publicités du printemps et de l'été, le mot *vacanciste* vient de se tailler une place de choix pour désigner ce spécialiste de l'organisation de vacances alors que *voyagiste* existait déjà depuis 1980.

Qu'est-ce à lire ?

Un livre, *Les Princes du Rhône*, vient de paraître, à l'initiative de l'Académie rhodanienne des lettres. C'est un hommage au Seigneur Rhône. L'ouvrage évoque des personnalités, littéraires surtout, qui ont vécu sur ses rives ou ont célébré son cours. Vingt-cinq écrivains, membres de cette académie, parlent de ces « princes » qui ont régné des hauteurs helvétiques aux plaines de la Camargue. Tous avaient en commun la langue française, l'amour des lettres et une passion pour ce fleuve inspirateur.

«Après avoir écumé, rugé, dévoré des torrents, des rivières, brisé des rochers, lavé des ponts, traîné des fardeaux, nourri des villes, le fleuve, parti étroit et violent, arrive immense et calme à la Méditerranée et s'y ensevelit», écrit Victor Hugo.

Et l'actuel président de l'Académie rhodanienne souligne ce mouvement :

«Le Rhône fut et reste une route ; artistes et écrivains aiment le voyage et donc tous les chemins... On passe de la neige au soleil, de la montagne à la mer.»

Alors, du Valais à Genève, Lyon, Avignon et la Camargue, les auteurs de cet ouvrage retrouvent ceux qui ont chanté le cours majestueux et tumultueux du fleuve. Chacun parle avec passion, sensibilité et humour aussi. Voici Amiel, Maurice Métral, puis Rousseau, Victor Hugo, M^{me} de Sévigné, quelques écrivains médecins lyonnais, et voilà que revivent

Louis Pize, le poète, et Gustave Thibon «le paysan philosophe» ardéchois, et l'on atteint les terres provençales avec Paul Arène et bien d'autres. Remontons même le temps avec Pétrarque qui fut aussi «Provençal» et pour qui le Rhône était une autre passion. Et qu'elles sont expressives, les illustrations d'Antoine Chartres !

Les nombreux auteurs évoqués sont les choix des présentateurs qui souvent ont connu ces personnages, mais le flot est si vaste et profus que déjà un deuxième tome est prévu. Alors voguons au fil du Rhône, abordons à ses rives et rêvons d'autres princes !

Martine Magnaridès

Les Princes du Rhône, Editions Jacques André, Lyon.

Franglais, quand tu nous tiens ! (XVII)

« **L**e français n'est pas une question de mode, mais d'éternité. Dieu merci, Rabelais, Racine et Queneau se lisent toujours. Mais pour combien de temps encore? Non contents d'estropier notre langue, les frimeurs la massacrent. Quand ils colportent des américanismes, une parole de philosophe vient à l'esprit: être dans le vent, c'est avoir l'ambition d'une feuille morte (Alfred Gilder, cité par *Défense du français* N° 422, novembre 2001).

A la question « Fonctionnez-vous avec un **brain-trust** », posée par un collaborateur du *Figaro Magazine* (numéro du 7 août 2004) au sujet des livres sur le bien-être, M^{me} Nicole Lattes, directrice générale des éditions Robert Laffont, a répondu: « Nous avons un **comité d'idées** qui observe les tendances et se livre à la prospective. » Pourquoi le journaliste a-t-il cru devoir utiliser cet anglicisme, alors que nous disposons – outre celui de M^{me} Lattes – de nombreux termes français: **équipe de conception, collège d'experts, équipe de spécialistes, conseil des têtes, aréopage**, etc.?

Un lecteur du *Figaro Magazine* du 27 mars 2004 écrivait à propos des attentats terroristes de Madrid: « La fin du XX^e siècle a de plus inventé un terme affreux par son cynisme pour désigner les morts civiles du fait d'armes **high tech** occasionnées par des armées classiques: les dégâts collaté-

raux. » Ce terme militaire fait hélas! bien peu de cas de la vie de victimes innocentes et l'anglicisme qui concerne les armes peut sans dommage être remplacé par **haute technique** ou **technique avancée**.

Dans le numéro du 9 août 2003 de cet hebdomadaire parisien, on pouvait lire: « Récemment **relooké et boosté**, le Futuroscope (de Poitiers) a pris un nouveau départ. » De son côté, le *Quotidien jurassien* écrivait le 14 juin 2003: « Les récents événements sont aussi capables de **booster** cette grande Europe au moment où elle s'agrandit. » Nous avons dit précédemment (N° XV) ce qu'il fallait penser de « relooké ». Quant au verbe **booster**, il signifie **propulser** ou **stimuler**. Le bulletin *Défense du français* (N° 402, mars 2000) signale, de son côté, qu'un quotidien parisien a écrit la phrase suivante: « Le Prix Renaudot devrait < booster > les ventes ». Il s'agissait, dans ce cas, de **dynamiser** les ventes. Et ce bulletin de citer encore les verbes suivants qui eussent pu être utilisés: **animer, augmenter, accélérer, activer**. L'emploi de l'anglicisme est donc inutile, sinon ridicule.

Non moins ridicule est celui qui nous est signalé par le président du Club de la grammaire, M^e Pascal Junod, avocat à Genève. Ayant siégé comme juge assesseur en matière de police des étrangers, il a appris que « le fait d'envoyer un étranger d'un canton à l'autre, en train et sous

contrôle policier, lors notamment d'une détention administrative, s'appelle un **train-street**. Ni la présidente de la commission de recours ni le deuxième juge assesseur n'ont été à même de comprendre la signification exacte de ce terme.» Le terme français **transfert par train** n'est-il pas plus approprié qu'un pseudo-anglicisme incompréhensible?

A la mi-février 2004, l'ATS a remis aux journaux un long communiqué, qui commence ainsi: «Depuis le 1^{er} décembre, **lobbyistes** et collaborateurs personnels bénéficiant de facilités d'accès au Palais fédéral font l'objet d'une liste officielle.» Le mot **lobby** signifie **vestibule, anti-chambre, salon d'attente** et aussi **groupe de pression** ou **groupe d'intérêts**. Dans ce dernier sens, nous dit Alfred Gilder, il s'agit de «groupes d'individus qui s'organisent collectivement pour défendre un intérêt commun et faire pression sur le pouvoir politique». Les membres de ces groupes peuvent s'appeler, en français, **marchands d'influence, vestibulaires, couloiristes** ou **lobistes**.

Terminons par une perle, tirée du même communiqué: la **Société suisse de «public affairs»**. Ce monstre doit évidemment être remplacé par **Société suisse d'affaires publiques**.

Etienne Bourgnon
(à suivre)

«Défense du français»

La 500^e fiche a été présentée le 28 mai au Club suisse de la presse, à Genève. Historique.

«**V**a, petit livre, et choisis ton monde...» écrivait Töpfer au fronton d'un de ses chefs-d'œuvre. Claude Bodinier, président fondateur de l'Association suisse des journalistes de langue française, aurait pu donner la même consigne, faite à la fois d'amour paternel et d'inquiète prudence, au bulletin qu'il lança en 1960. Au mois de juin de cette année-là parut le numéro 1 des fiches *Défense du français*. Qui, d'ailleurs, n'étaient pas encore des fiches: on imprimait les mots justes, les mots faux, les recommandations sur une simple feuille A4. Mais d'entrée, on avait pris le parti de la brièveté. Tout le monde, à vrai dire, n'était pas d'accord: certains voulaient une publication «plus étoffée». Erreur, dit Claude Bodinier, qui, cinq ans plus tard, devait encore défendre sa formule: «Je suis persuadé, déclarait-il devant l'assemblée générale de l'association, que plus le bulletin sera court, mieux il sera lu et plus il portera; et qu'en l'allongeant, nous risquerions de nuire à son efficacité.» On maintint donc la ligne, cependant qu'on améliorait la forme: en 1972, le numéro 116 est fait pour la première fois de rectangles à découper, de sorte que les fiches deviennent détachables et donc aisées à conserver par ordre alphabétique. En 1979, Claude Bodinier se retire de la présidence de l'association, qu'il transmet au soussigné, mais il restera le rédacteur du

bulletin jusqu'en 1997. Après un bref intérim assuré par un correcteur: René Belakovski, c'est un autre correcteur, André Panchaud, qui, dès août 1999 (et maintenant encore), imprime sa marque à *Défense du français*. Une marque forte! Notre ami n'est pas seulement un lexicologue averti. La verve et la plaisante ironie avec lesquelles ce corsaire écume l'océan des anglicismes nous ravit et souvent nous éclaire: il est notre Surcouf. Car le monde des langues a changé. Le numéro 1 du bulletin (*reproduit en page 46*) s'ouvrait sur un germanisme et sur un excès de politesse («Monsieur le Conseiller fédéral Untel») et se terminait en recommandant l'usage des points dans les sigles. Aujourd'hui, la politesse a fondu («Bonsoir, Pascal Couchepin!»), et vraiment il faudrait être un original pour écrire le G.A.T.T. ou l'U.N.E.S.C.O.: l'inflation des sigles nous oblige à les transformer le plus souvent possible en acronymes. Et surtout, cet anglais de facture assez douteuse que nous avons nommé tantôt le sous-anglais, tantôt l'améranglais (car amer et américain!) s'est insinué dans tous les domaines de notre vie: travail, technique, distractions, communication, publicité... Or nous ne voulons pas nous enfermer dans une fortresse aux fenêtres fermées, mais nous refusons les modes, les complaisances et les lâchetés qui condamnent à l'oubli des mots français de plus en plus nombreux.

Oui, qu'on cesse de rétrécir notre langue!
C'est le cri de guerre de ces fiches.

Jean-Marie Vodoz

Voir les sites internet www.franco-phonie.ch et www.defensedufrancais.ch.

Pour s'abonner

On s'abonne aux fiches *Défense du français* auprès du secrétariat de l'Association suisse des journalistes de langue française, 20, avenue du Temple, 1012 Lausanne (tél. et fax: 021 653 12 20) ou par courriel à abo@francophonie.ch.

Prix par année (10 numéros): Fr. 40.– pour recevoir les fiches sur papier ou Fr. 30.– sous forme électronique.

La langue française

Comme toute langue vivante, le français évolue. Chacun peut s'en rendre compte, par exemple en comparant la langue de Montaigne à celle du dernier prix Goncourt.

Mais cette évolution est beaucoup plus difficile à percevoir lorsqu'elle s'opère sous nos yeux. Nous manquons en effet de recul pour en juger sereinement et pour en évaluer la portée.

La plupart des faits de langue présentés dans cette brochure sont très récents. Certains seront peut-être un jour considérés comme représentatifs de l'évolution du français. D'autres sont sans nul doute voués à disparaître d'ici quelques années. Comme la nature, la langue est un vaste laboratoire. Elle est le théâtre d'expériences innombrables. Elle adore le hasard et n'hésite pas à s'engager sur de nouvelles voies qu'elle abandonnera aussitôt pour en emprunter d'autres, mieux adaptées à la recherche de nouveaux équilibres.

Il est donc vain de se risquer à des pronostics, surtout pour le vocabulaire. Aujourd'hui, plus aucun francophone n'utiliserait l'anglicisme *computer*, qui paraissait pourtant promis à un bel avenir au début de l'ère informatique. Inversement, on sourit en pensant qu'au seuil des années soixante, le *jean* était considéré comme l'exemple type du mot d'emprunt éphémère!